

Collecte et recyclage des masques jetables usagés au CHU Amiens-Picardie

Sanitaire

Date de publication : 22 mai 2023

Généralités

Objectif :

Faire sortir les masques usagés de la filière des déchets d'ordures ménagères

L'usage actuel du masque engendre une pollution sans précédent. Concrètement, en pleine crise sanitaire, le CHU Amiens-Picardie consomme environ 7 500 000 masques par an. Dans le cadre de sa démarche RSE, le CHU cherche à collecter et à revaloriser le maximum de ses déchets. Notre principal objectif était de faire sortir les masques usagés de la filière de déchets d'ordures ménagères.

120 points de collecte stratégiques de masques jetables usagés ont été identifiés à proximité des services des différents sites du CHU Amiens-Picardie (Site Sud, site Nord et Saint Victor). Les professionnels hospitaliers, mais aussi les patients et visiteurs sont invités à y déposer leurs masques à usage unique, qu'ils soient chirurgicaux ou FFP2.

Nos masques jetables sont revalorisés : Après un processus de désinfection par micro-ondes, la société spécialisée dans le recyclage des déchets procède au tri et à la séparation des matériaux. Les masques sont ensuite transformés en granulés de polypropylène, soit une nouvelle matière première prête à l'emploi et réutilisable notamment dans l'industrie automobile et dans le textile.

Le coût annuel total de cette démarche (boites, collecte et recyclage) est estimé à 25.000 euros, sur la base de 7,5 millions de masques recyclés.

L'un des bénéfices a été l'adhésion des professionnels aux enjeux de développement durable. Avec le lancement de ce projet, plusieurs secteurs nous ont interpelés pour développer d'autres filières. La dernière demande a été exprimée par le laboratoire de Virologie qui utilise des réactifs comprenant un emballage aluminium pur, sans inscription et propre, le service a souhaité valoriser cette matière. En quelques jours, un nouveau circuit de recyclage d'aluminium a été mis en place.

Etapes de mise en oeuvre

Le projet a été piloté par le COPIL Déchets, instance constituée d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, cadres supérieurs de santé, cadres de santé, unité d'hygiène, service communication, ingénieurs qualité et achat.

L'animation de ce COPIL est assurée par la direction logistique.

Il nous a fallu 9 mois pour mettre en place ce projet, ce délai prend en compte :

la phase de sourcing fournisseurs,
le lancement du marché,
le choix du prestataire,
la communication interne
la mise en place de l'organisation logistique.

Essaimage

Les principaux leviers

• Le projet doit être porté par l'institution
• Le chef de projet doit être entouré d'une équipe

Les principaux freins

Pas de frein identifié

pluridisciplinaire.
• Une mobilisation autour de l'enjeu environnemental/écologique

Perspectives

Suite au lancement de ce projet, plusieurs secteurs nous ont interpelé pour développer d'autres filières. La dernière demande a été exprimée par le laboratoire de Virologie qui utilise des réactifs comprenant un emballage aluminium pur, sans inscription et propre, le service a souhaité valoriser cette matière. En quelques jours, un nouveau circuit de recyclage d'aluminium a été mis en place.

Conclusion

Les professionnels et les patients ont été pleinement séduits par ce dispositif.

Depuis le démarrage, nous avons été sollicités par plusieurs établissements de santé et également des opérateurs économiques qui souhaitent développer une solution de recyclage similaire.

Ce projet développé par le CHU Amiens-Picardie permet également de favoriser la création d'emplois régionaux puisque la production des cartons pour les collecteurs, le traitement et le recyclage des masques sont réalisés dans la région des Hauts-de-France.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

fakhri.Imad@chu-amiens.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 6 décembre 2021

Durée du projet : 9 mois

CHU Amiens-Picardie 80054

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Oui

Déclenchement
Crise COVID et consommation accrue des masques jetables

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Phase de sourcing fournisseurs, le lancement du marché, le choix du prestataire, la communication interne et la mise en place de l'organisation logistique prennent du temps

Peu

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Le projet a été piloté par le COPIL Déchets, instance constituée d'une équipe pluridisciplinaire : on y trouve des médecins, des cadres supérieurs de santé, des cadres de santé, l'unité d'hygiène, le service communication, des ingénieurs qualité et achat et l'animation de ce COPIL est assurée par la direction logistique.

Peu

Des compétences en interne

Direction logistique, ingénieurs de santé, cadres de santé, unité d'hygiène, communication

A considérer

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Collecte et revalorisation au maximum des déchets.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Renforcement de l'adhésion des professionnels au enjeux de développement durable.

Sur les usagers : Impacts positifs

Sur l'organisation : Impacts positifs

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Favoriser la création d'emplois régionaux puisque la production des cartons pour les collecteurs, le traitement et le recyclage des masques sont réalisés dans la région des Hauts-de-France.

Des compétences externes (prestations externes)

La production des cartons pour les collecteurs, le traitement et le recyclage des masques

A considérer

Des équipements, du matériel

A considérer

Des financements (internes et externes)

Le coût annuel total de cette démarche (boites, collecte et recyclage) est estimé à 25.000 euros, sur la base de 7,5 millions de masques recyclés.

Peu

Parties prenantes associées

- [] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles
- [x] Autres : Tout le personnel

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Dans le cadre de sa démarche RSE, le CHU cherche à collecter et à revaloriser le maximum de ses déchets.